

## **PIÈCES À FOURNIR POUR UN COMPROMIS DE VENTE (OU VENTE)**

### **Pièces à fournir par l'acquéreur :**

- Une photocopie du livret de famille et de la carte d'identité,
- Contrat(s) de mariage ou Convention(s) de Pacte Civil de Solidarité.
- Jugements(s) :                      Divorce(s)                      Séparation(s)
- Un virement bancaire de 275 euros en avance sur les frais d'acte,
- Le montant de l'acompte à verser par virement bancaire.

### **Les informations suivantes sur papier libre :**

- Adresse postale, adresse(s) mail, numéro(s) de téléphone, professions,
- Les modalités du financement éventuel (montant du prêt, taux minimum hors assurance, durée maximum),
- Les proportions d'achat envisagées si achat en indivision.